



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 1036

Texte de la question

CHÔMAGE DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Michel Lefait, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Michel Lefait. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

L'actualité nous ramène souvent à des réalités cruelles de notre société menacée par l'indifférence. Je ne prendrai qu'un seul exemple, dans l'actualité récente.

La semaine dernière, après plus de 300 *curriculum vitae* envoyés et trente entretiens d'embauche infructueux, un jeune diplômé de vingt-trois ans a, finalement, décidé de se vendre aux enchères sur Internet afin de trouver un travail ! Outre son côté décalé, voire désespéré, cette initiative nous rappelle l'impasse et la situation dramatique dans laquelle se trouvent des dizaines de milliers de jeunes. ("*Démago ! " sur les bancs du groupe UMP.*)

Ils ont eu la faiblesse de croire que se former au plus haut niveau leur apporterait des chances sérieuses de s'insérer rapidement dans la vie professionnelle. Or il n'en est rien : la moindre possibilité de décrocher un stage, même à des conditions relevant parfois d'une exploitation éhontée bien que légale ; encore moins la perspective de viser un CDI, tous les plans de recrutement des entreprises étant gelés pendant au moins un an. Or ces jeunes de moins de vingt-cinq ans se trouvent être les premières victimes de la récession économique et payent un lourd tribut à la crise.

Selon le Pôle emploi, le nombre de jeunes chômeurs a augmenté de 23 % en un an et 46 % d'entre eux restent au chômage plus de six mois. Pourtant, ils ne bénéficient d'aucune ressource ni aide spécifique, même pas le RMI pour survivre.

Face à un tel vide et à une aussi grande désillusion, je vous demande, monsieur le ministre, de décider, de toute urgence, d'un dispositif rapidement opérationnel de nature à permettre à une grande partie de notre jeunesse, diplômée ou non, de traverser le moins précairement possible cette période difficile et à lui rendre espoir et confiance en l'avenir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Martin Hirsch, haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse.

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse.*

Vous avez raison, monsieur le député, de poser la grave question de la jeunesse en ces termes.

Vous avez raison, aussi, de souligner, qu'avant même la crise, le taux d'activité des jeunes dans notre pays n'était pas bon et qu'ils sont les premiers concernés par les herbes qui se ferment, les portes qui claquent et qu'il est très difficile pour eux d'entrer dans l'entreprise.

Vous avez eu raison, également, d'avoir évoqué le cas particulier de ce jeune homme à qui j'ai tendu la main. Si je l'ai fait, c'est parce que je pensais qu'il pourrait être utile à d'autres jeunes diplômés dans la même situation qui, après avoir fait tout ce qu'il fallait, voient les portes se refermer devant eux. Nous lui avons donc confié une mission afin qu'il se penche sur le cas de ces jeunes qui sont dans la même situation que lui.

M. Jean-Pierre Brard. Hirsch est comme une divinité indienne ; il a des mains partout !

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire.* Cela étant, vous avez tort, monsieur le député, de prétendre que les jeunes sont sans ressources. Jusqu'à présent, un jeune qui après avoir travaillé et cotisé durant cinq mois n'avait droit à

rien : zéro indemnité. Maintenant, il touchera une indemnité après avoir travaillé quatre mois. En outre, un jeune qui aura travaillé pendant deux mois bénéficiera de 500 euros d'indemnités. Certains estiment que cela revient à donner des primes aux jeunes. Je pense, pour ma part, que ce n'est que justice !

M. Jean-Paul Lecoq. Et l'avenir ?

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire*. Les partenaires sociaux, les employeurs, tous les acteurs économiques ont des points de vue convergents sur l'alternance. Avec Laurent Wauquiez, nous avons confié au président de l'AFPA une mission sur le développement des contrats de professionnalisation dans la perspective d'arriver à 40 000 contrats supplémentaires pour les jeunes.

Faut-il aller plus loin ? La réponse est évidemment oui. C'est la raison pour laquelle, lundi prochain, j'installerai une commission (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR*) réunissant les partenaires sociaux, les représentants des jeunes, ainsi que des parlementaires de la majorité et de l'opposition.

M. le président. Merci !

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire*. Il faut, en effet, mobiliser les partenaires sociaux sur ce sujet et intégrer un certain nombre de mesures dans le fonds d'investissement social ; nous y reviendrons prochainement.

(*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1036

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Ministère attributaire : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 mars 2009